



**SENSIBILISER LE PUBLIC** à la médiation grâce à une pièce de théâtre: une bonne idée!

## SWEET JUSTICE

# La médiation mise en scène

La médiation, un terme et un outil mal connu? Et s'il était possible de montrer l'intérêt de ce dernier grâce à l'attrait des mots? C'est en partant de cette hypothèse que la Fédération suisse des associations de médiation et Genevaccord ont imaginé un spectacle destiné au grand public. Parmi les comédiens, Alain Carré et Stéphanie Leclef se sont donné la réplique, tandis que Marc Bonnann est venu utiliser ses qualités d'orateur lors d'une des quatre soirées qui se sont déroulées en octobre dernier, à Genève.

FLAVIA GIOVANNELLI

**U**n couple qui se déchire lors d'un divorce, c'est monnaie courante. Elle est gynécologue, il est cardiologue, et tous deux travaillent au sein de la même clinique, ce qui devient une autre cause de litige. Tel est le point de départ du spectacle *Sweet Justice*, mis en scène d'après un scénario original de Guy Bottequin, tiré d'un cas réel.

Très vite, les spectateurs ont été plongés au cœur du problème de ce couple: monsieur souhaite quitter la clinique, mais une clause de non-concurrence le contrarie dans son projet d'avenir. Que faire? Les ex-conjoints pourraient se déchirer longtemps, mais heureusement, on leur montre qu'il est possible de passer par l'étape de la médiation: «Celle-ci est mal comprise», a expliqué, en marge de la pièce, Guy Bottequin, fervent défenseur de la médiation, métier qu'il exerce à Genève, à travers la société Genevaccord, dans les

domaines les plus variés, dont les affaires commerciales internationales (inter- et intra-entreprises).

Avec un taux de réussite qu'il estime à 90%, la médiation gagnerait à être davantage utilisée si ses avantages étaient mieux connus. Parmi ceux-ci, citons un gain de temps et souvent d'argent. En outre, la médiation offre aux victimes comme aux accusés, y compris dans les cas les plus graves, la possibilité de s'exprimer de manière différente qu'en audience. La médiation, qui ne passe pas par les armes, permet à chacun de faire plus facilement un pas vers l'autre. «Il faut une justice restauratrice et non pas seulement punitive», se plaît à répéter Guy Bottequin.

Marc Bonnann a mis sa verve au service de cette *Sweet Justice*. L'exercice prévoyait une première partie consacrée à une critique teintée d'ironie de ce procédé juridique. Il a ensuite endossé le rôle de son défenseur. Pour Marc Bonnann, la médiation correspond bien à l'air du temps, qui tend à gommer l'aspect de la faute et qui prône l'équilibre pour

# COUP DE PROJECTEUR

## RELATIONS EMPLOYEUR-EMPLOYÉ



tout le monde. L'avocat a même souligné l'aspect «rousseauiste» de la médiation. Le philosophe Bernard Benattar, de l'Université de Nanterre & Panthéon Sorbonne Paris, fondateur du réseau de l'Institut européen de philosophie pratique, a animé la deuxième partie du spectacle avec un débat au sujet de la médiation. On a noté une réelle participation du public avec de nombreux questionnements au sujet de ce moyen de résolution de conflits encore relativement méconnu. Quelques médiateurs et psychologues présents dans le public ont apporté leur point de vue de professionnels. Au vu du succès de la pièce, les producteurs du spectacle ont l'intention de donner d'autres représentations l'an prochain à Lausanne, Neuchâtel et Fribourg. ■

## La médiation en Suisse

L'Association faitière suisse de la médiation compte vingt associations en Suisse et mille cinq cents membres. Elle a pour but de promouvoir cet outil en mettant en place des manifestations et en renforçant la présence du thème de la médiation dans les médias. Elle défend l'intérêt de ses membres et favorise la prise de contact de clients potentiels avec des médiateurs. En sa qualité de meneur d'entretien neutre, le médiateur réunit toutes les parties concernées autour d'une table dans le but d'élaborer une solution. Il a pour tâche de faciliter les négociations entre les parties en conflit. Il est impartial, s'engage de la même manière pour toutes les parties en présence et veille au déroulement loyal et transparent de la médiation. Comment se forme-t-on? Il faut compter au minimum deux cent vingt heures de formation au sein d'une Haute école spécialisée, sans compter une pratique fréquente et régulière pour garder un niveau de professionnalisme élevé. Ensuite, tout médiateur se fait un nom en fonction de sa spécialité. Le site internet de Coordination Médiation Suisse groupe des adresses de médiatrices et de médiateurs. Il est également possible de procéder à une recherche par canton et selon leur affiliation à une association.

*Association faitière suisse de la médiation: 0800 001 444*